



La lettre d'information

EDITION DE FÉVRIER 2017

L'édito de Gilles :

Mon éditto sera plutôt un « coup de gueule » concernant certains utilisateurs de l'assainissement collectif communal.

Effectivement, si beaucoup respectent la note de service remise en main propre ou dans les boîtes aux lettres début janvier, beaucoup d'autres s'en moquent royalement. Nous retrouvons dans nos pompes de relèvements n'importe quoi (je vous passe les détails). Résultat depuis février 2016, il a fallu changer et faire réparer nos pompes pour la deuxième fois en un an (coût d'une pompe 2800€).

Alors s'il vous plaît, le fait d'avoir une petite poubelle dans vos toilettes, supprimerait fortement nos problèmes de pompes.

Merci d'avance.

A la Une

Seconde réunion pour la création d'un

Comité des fêtes

le Vendredi 10 février à 20h30 à la salle des fêtes

Actu du mois :

- > Les modules de Skate parc vont être installés sous le petit préau de l'école
- > Aménagement paysager des carrefours et du passage

Bon à Savoir :

- > Rappel : Recensement de la population du 19 janvier au 18 février par 3 agents recenseurs
- > Enquête sur « les modes de déplacements » effectuée par la nouvelle agglomération du 25 janvier au 1 avril auprès de 1300 ménages tirés au hasard

Les petites infos sympas

Le Diction : Février rigoureux, effraie les frileux..

Côté Fleur La végétation reprend peu à peu ses droits et les journées rallongent, mais ce n'est pas pour autant que l'hiver est fini. Profitez donc du mois de février pour préparer votre jardin à cette nouvelle saison en choisissant les fleurs, arbustes, que vous voulez planter et les graines que vous allez semer. Il est encore temps de planter en racine nue les arbres et arbustes à feuillage caduque (érable, lilas, weigelia...) en période hors gel. Plantez aussi vos rosiers, buissons ou grimpants, après avoir praliné les racines. Vous pouvez également planter des grimpantes (glycines, chèvrefeuille, vigne vierge...) sans avoir au préalable pensé au système de soutien pour leurs végétations exubérantes. Replantez aussi vos azalées reçues en cadeau à mi ombre dans une fosse contenant de la terre de bruyère. Enfin, pensez à nettoyer votre jardin en rabattant toutes vos plantes (hortensia, perovskia et lavaterres), les branches mortes et surtout nettoyer vos outils pour la future saison..

L'astuce : Vous utilisez des allumes feu ? Insert, barbecue ? Ne vous ruinez pas ! Dans un bocal, mettez des bouchons de liège dans de l'alcool à brûler. Fermez le couvercle, les bouchons vont s'imbibber d'alcool et vous les utiliserez comme allume feu.

La date du mois: La St Valentin, le 14 Février :

C'est une fête très ancienne, dont la plus part des traditions se sont perdues mais dont il subsiste encore aujourd'hui, quelques rituels comme l'envoi de cartes ou le don de fleur et de chocolats. Considéré comme la fête des couples déjà formés, autant que la fête de ceux qui cherchent l'âme sœur, elle est également la fête de l'amitié dans certains pays...

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénouillac !

Agenda

- Dimanche 5 Février : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Vendredi 10 Février : 2^{nde} réunion pour la mise en place d'un comité des fêtes ;
- Dimanche 12 Février : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Dimanche 19 Février : Messe à 10h30 à l'église St Pierre : messe pour les aînés mais intergénérationnelle avec les enfants ;
- Du 20 au 22 février : Cirque
- Vendredi 3 mars : Carnaval de l'école à partir de 16h

Côté associations

(horaires consultables en mairie)

- Le LUNDI : Gym
- Le MARDI : Yoga Et Théâtre
- Le MERCREDI : Ligue HOOPA/Pokemon et Danse de salon
- Le JEUDI Activité Club Génération Mouvement et Gym

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil qui a eu lieu le 20 Décembre.
Vous pouvez retrouver le compte rendu détaillé sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie

- Demande de subvention pour la partie espace de santé partagé ;
- Demande pour l'obtention d'une réserve parlementaire du député M. Jacques VALAX ;
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive et de santé au travail avec le centre de gestion ;
- Comptes rendus des différentes commissions et sujets divers
 - Candidatures pour la boulangerie : dossier à déposer en février ;
 - Assainissement : point sur la nouvelle station ;
 - Comité des fêtes : réflexion sur la mise en place ;
 - Compte rendu du conseil d'école ;
 - Point intermédiaire finances ;
 - Résultats de l'élection de la nouvelle agglomération ;
 - Avancement sur le déménagement de la bibliothèque ;
 - Informations sur le passage du tour de France 2017 ;
 - Suivi de la distribution des colis de Noël du CCAS ;
 - Discussion autour de la proposition d'un chantier Citrus en 2018 ;
 - Organisations pour la pose des modules de skate ;
 - Demande de subvention aux associations ;
 - Communication sur le repas des chasseurs et le carnaval de l'école.

Date du prochain conseil municipal : Jeudi 2 Mars à 20h30

La communauté des communes en bref

Le 10 janvier, le Conseil de l'agglomération du Rabastinois / Tarn et Dadou / Vère Grésigne-Pays Salvagnacois, composé des conseillers communautaires des 63 communes du territoire a procédé à l'élection de son Président, des 15 vice-présidents et des 26 autres membres du bureau :

Président : Paul SALVADOR

Les 15 Vice-présidents : Pascal NEEL (Aménagement), Patrice GAUSSERAND (Attractivité), Pierre VERDIER (Administration/Ressources), Claude FITA (Services à la population), Florence BELOU (Habitat), Maryline LHERM (Aménagement numérique), Jean-Marie NEGRE (Finances), Pierre TRANIER (Ressources humaines), Bernard AUDARD (Cadre de vie), Olivier DAMEZ (Mobilité), Francis RUFFEL (Politique de la ville), Christophe HERIN (Petite enfance), Paul BOULVRAIS (Service des assemblées), Jean-François BAULES (Culture), Bernard MIRAMOND (Agriculture et développement économique en zone rurale)

Du côté de la sécurité

Nous rappelons que les conteneurs poubelles ne doivent pas être laissés en bordures de routes : les poubelles doivent être sorties au plus tôt la veille de la collecte.

Les conteneurs représentent un danger potentiel en cas de mauvais temps (grands vents, ...).